

PRIME DECENTRALISEE 2024

LA CFDT SIGNE L'ACCORD



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



La **CFDT** négocie les mesures « Prime décentralisée ».

Encore cette année, la **CFDT** a obtenu des mesures plus favorables aux simples modalités conventionnelles.

- **LE +** Les jours d'absences pour maladie lorsqu'ils **sont consécutifs à une période d'hospitalisation**, dans la limite maximale cumulée : **150 JOURS** calendaires par période, ne donnent pas lieu à abattement.

<http://www.cfdtgroupemgen.org>



Pour tout renseignement : contacter votre délégué syndical local

Ou Gilles FOUACHE, représentant syndical CSE ASS : 06 99 16 16 37

Ou Céline MARTINEZ Déléguée centrale MGEN ASS : 06 87 56 81 73